

# Nos actions contre les mines et les BASM (Handicap International)



© P. Vermeulen / Handicap International

Face aux ravages causés par les mines antipersonnel, il est très vite apparu que les seuls actes médicaux ne suffisaient pas. Handicap International s'est donc engagée aux côtés des victimes et de leur communauté afin qu'elles retrouvent une vie aussi normale que possible. L'association conduit également des actions de prévention et de mobilisation politique pour éviter que les paysans qui cultivent leur terre ou les enfants qui vont à l'école ne soient tués ou mutilés.

Action politique, soin, appareillage, assistance, sensibilisation et déminage sont ainsi devenus les piliers de notre action contre les mines.

## Assistance aux victimes



© JJ.Bernard / Handicap International

Pour les personnes mutilées par un accident par mine, le chemin est long afin de retrouver une place dans la communauté : soins, appareillage, rééducation, soutien psychologique mais également aide à la réinsertion sociale et économique ou appui aux associations locales pour que les droits des personnes handicapées soit reconnus. Handicap International conduit des actions d'assistance aux victimes dans de nombreux pays.

## Déminage



© P. Vermeulen / Handicap International

Au Mozambique, en Bosnie ou au Cambodge, le danger des mines et des munitions non explosées est latent, interdisant l'accès aux points d'eau, aux terres agricoles, menaçant hommes, femmes, enfants. Le déminage

humanitaire est alors la seule solution pour que les populations menacées puissent retrouver une vie normale. Réalisation d'enquêtes techniques, de cartes de localisation, délimitation et marquage des zones minées, destruction puis remise à disposition des terrains, les équipes de Handicap International interviennent dans de nombreux pays directement ou en soutenant les équipes locales.

[> Pour en savoir plus](#)

## Sensibilisation



© S. Bonnet / Handicap International

Savoir reconnaître une mine ou connaître le comportement à adopter face au danger sont des éléments qui peuvent sauver des vies.

Ces savoirs sont diffusés auprès des populations menacées par le biais des Programmes d'éducation pour la prévention des accidents par mines et autres engins non explosés (PEPAM).

Interventions dans les écoles ou lors de réunions publiques, distribution de brochures...Handicap International intervient au niveau national et régional en s'appuyant sur les systèmes éducatifs ou les réseaux traditionnels et religieux.

## Interdiction



© G. Durosselle / Handicap International

Parce qu'il est rapidement devenu impensable de se contenter de réponses humanitaires et techniques, l'association s'est engagée pour l'interdiction des mines antipersonnel. Elle milite à présent pour l'universalisation du traité d'Ottawa et pour l'entrée en vigueur du Traité d'Oslo contre les bombes à sous-munitions (BASM).